



**PRÉFÈTE
DE LA
CHARENTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Commune de SAINT-BONNET

Par arrêté préfectoral du 8 juillet 2024,
la Préfète de la Charente a autorisé la société SCEA DE CHADEFAUD à exploiter
une distillerie, des chais de vieillissement d'eau-de-vie de cognac et du stockage de
vins sur la commune de Saint-Bonnet

Le texte complet de cet arrêté peut être consulté dans la mairie précitée, à la
Préfecture de la Charente (Service de Coordination des Politiques Publiques et de
l'Appui Territorial – Bureau de l'Environnement), à la Sous-Préfecture de Cognac
ainsi que sur le site internet de la Préfecture de la Charente (www.charente.gouv.fr
onglet « Politiques Publiques – Environnement Chasse – DUP ICPE IOTA - SAINT-
BONNET»).